



Ascenseur d'immeuble

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 22 janvier 2007

Propriétaire d'un appartement dans une résidence, nous sommes souvent obligés de monter à pieds car le concierge fume toujours y compris dans l'ascenseur lorsqu'il descend les ordures. Que pouvons nous faire ?

Réponse :

- Dans un premier temps, lui demander de cesser de fumer dans les lieux à usage collectif, et s'il n'obtempère pas, demander au bailleur ou au syndic de veiller à faire cesser ces troubles anormaux.
- Si cela ne suffit pas, écrivez nous à nouveau et demandez l'aide de notre service de mise en demeure